

Le fait du jour

« Il y a une forme de déni »

D. L.



Sur la plage de l'Horizon, des blockhaus ont déjà été victimes de l'érosion du littoral. GUILLAUME BONNAUD / SUD OUEST

Pour l'association Codeppi, les risques au Cap-Ferret ne sont pas traités à la juste mesure des enjeux

« Sur la plage de l'Horizon, l'océan avance, le petit train recule », titrait « Sud Ouest », le 24 février. La mairie de Lège-Cap-Ferret présentait ce jour-là sa première action d'adaptation à l'érosion du littoral côté océan : le recul d'une soixantaine de mètres du terminus du célèbre petit train et du poste de secours. (lire ci-dessus) Parmi les invités, les représentants du Codeppi (Comité de défense et de protection de la presqu'île de Lège-Cap-Ferret), une association de protection de l'environnement dont le premier président fut le sociologue Jacques Ellul. Pour son président actuel, Gilbert Baurin, « le grand show » du déménagement des installations de la plage de l'Horizon masque en réalité le caractère « totalement insuffisant » du dispositif de lutte contre l'érosion. Le Codeppi porte un regard très critique sur la stratégie locale de gestion de la bande côtière, adoptée par le Cap-Ferret en 2017. Pincipal grief : ce document ne fait pas référence à une étude du cabinet spécialisé Casagec, réalisée la même année à la demande de la mairie, dont les résultats font froid dans le dos : d'ici à 20 ans, 529 villas et constructions diverses côté Bassin pourraient avoir les pieds dans l'eau au Cap-Ferret, entre le quartier Bélisaire et la pointe. Le bilan matériel est chiffré à plus de 650 millions d'euros. « Si l'on étend le périmètre à toute la presqu'île, plus de 1 500 maisons sont menacées », affirme Gilbert Baurin. Précision importante : Casagec se place volontairement dans l'hypothèse où les défenses (digues, perrés, murs de protection...) seraient anéanties.

Une étude laissée dans l'ombre

Autre grief du Codeppi : l'étude Casagec a été très peu médiatisée par la commune, pour ne pas effrayer la population et perturber le marché immobilier. « C'est la seule étude qui établit un nombre de constructions menacées. On en a parlé en 2017, depuis, elle a disparu de la circulation, éclipsée ! Elle n'a jamais été présentée en conseil municipal, elle ne figure pas dans le document de la stratégie de gestion. » Pour l'ex-conseiller régional Patrick du Fau de Lamothe, secrétaire général du comité, « il y a une forme de déni ».



Le quartier de Bélisaire, au Cap-Ferret, sur la côte est de la presqu'île, l'un des plus menacés par les risques de submersion d'ici à 2045. GUILLAUME BONNAUD / SO

Publié le 20/04/2024 – Sud-Ouest – D.L